

CONSEIL MUNICIPAL DU 7 JUILLET 2005

Présents : Mmes BOULANGER, GON, Mademoiselle PICKERING, Messieurs ANSART, DOUET, MAQUET, NORMAND, PICOU, VONCK.

Absentes excusées : Mesdames FAUCHER, LAUDIJOIS.

Présentes dans la salle : Mesdemoiselles LEBEL, PALPACUER, Madame LOCRE

Secrétaire de séance : Mademoiselle PICKERING

Signature du compte-rendu par l'ensemble des membres présents.

CONSEIL DE JEUNES :

Le ramassage des bouchons a été un franc succès. L'accueil a été très chaleureux. Une réflexion va être menée afin de proposer des conteneurs ou un ramassage plus régulier.

DELIBERATIONS :

- Une délibération est prise concernant le remboursement par l'assurance des frais occasionnés par la tempête du 17 décembre dernier sur le toit de l'église, à hauteur de 456,33€. Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité ce remboursement.

- **C.C.P.V.:**

Le Maire soumet au Conseil Municipal 3 propositions de prises de compétences supplémentaires de la C.C.P.V. approuvées par le Conseil Communautaire :

1 - Assainissement :

Prise de compétence « Service public de l'assainissement non collectif d'intérêt communautaire » : ce service serait mis à la disposition des communes n'ayant pas d'assainissement ou ayant un assainissement collectif pour permettre un contrôle de leurs installations. Avis favorable.

2 - Équipement aquatique :

Prise de compétence « équipement aquatique d'intérêt communautaire » : concerne la mise en place d'un équipement aquatique communautaire sur le site de Crépy-en-Valois. Le Conseil Municipal émet des réserves quant au choix du lieu – Crépy en Valois – qu'il aurait préféré plus centralisé. Il propose qu'une réflexion plus approfondie soit engagée avant de donner un avis favorable.

3 - Zone d'aménagement d'intérêt communautaire intercommunal :

Prise de compétence « zone d'aménagement concerté d'intérêt communautaire » : le Conseil Municipal, à l'unanimité, s'oppose à cette délibération qui permettrait l'installation de cette zone sur Nanteuil-le-Haudouin et entraînerait coûts et investissements supplémentaires alors que les zones existantes ne sont pas remplies et que d'autres sites pourraient être réindustrialiser (SICAV, Vauciennes...) Il serait plus judicieux de passer à la T.P.U. A propos de la T.P.U., 90% des délégués souhaiteraient avoir une meilleure information concernant ses effets bénéfiques.

Déchets ménagers :

Plusieurs documents édités par la C.C.P.V. sont distribués à chaque conseiller :

- Rapport d'activités des services 2004 ;
- Rapport sur le prix et la qualité du service d'élimination des déchets pour l'année 2004 ;
- Règlement la collecte des déchets ménagers.

Une discussion s'engage sur ces rapports et sur les changements des ramassages des déchets ménagers ; une baisse de qualité dans l'organisation est constatée.

TRAVAUX :

- La pose de la clôture par le Chantier école au pas de tir suit son cours.
- Le tracteur de la commune a été réparé par Jean-Pierre DOUET, nous permettant une économie non négligeable.
- Monsieur Normand indique la possibilité de récupérer un hangar démontable d'environ 150m².
- Le projet de la venue du Chantier Concordia reste à finaliser.
- La mise en sécurité de l'Eglise (vitreaux, portes) a commencé.

COMMUNICATIONS DIVERSES :

- La Compagnie d'Arc remercie la commune pour le versement de sa subvention annuelle.
- Dans le cadre de ses animations pour ados (13-15 ans), le Centre Social Rural a fait parvenir un courrier aux jeunes concernés pour participer à des activités cet été. Le conseil donne son accord sur sa participation.
- La trésorerie nous a fait parvenir un courrier de relance concernant la participation de la commune aux frais de scolarité des enfants PY, scolarisés à l'école élémentaire de Nanteuil-le-Haudouin. Un courrier va être envoyé au Préfet.
- Monsieur Michel FONTAINE nous a adressé un courrier concernant sa mère, Madame ROGER, ancienne habitante de Montagny, qui aura 100 ans cette année. Il vient régulièrement faire des recherches sur ses ascendants et remercie de l'accueil qui lui a été fait chaque fois. Le conseil propose de décerner la médaille de la commune à Mme ROGER.
- Monsieur DUVAL, représentant EDF est venu faire son compte-rendu annuel concernant les installations sur Montagny.
- Monsieur VANLERBERGHE se plaint du bruit occasionné par le transformateur nouvellement changé Place du fort. Contact a été pris avec EDF pour rectifier ce problème.
- Une réunion des assistantes maternelles a eu lieu le 6 juillet à Montagny.

La séance est levée à 22h30.